

VILLE DE ROYAN

Arrondissement

de

Rochefort

Département

Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil Municipal

Séance du 21 septembre 1951

OBJET

Indemnités
pour travaux supplé-
mentaires

Adopté le 15.9.51

Affichée le 51084

Le vingt et un septembre mil neuf cent cinquante et un le Conseil Municipal de Royan, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Ch. REGAZONI Maire,

Étaient présents: MM. Regazoni, Veyssière, Rochedereux, Pignaud-Bujard, Guillaud, Counil, Chazeaud, Main, Bouchet-Domecq, Jacquet, Pouget, Melle Rikosky,

formant la majorité des membres en exercice.

Étaient représentés:

Monsieur BUJARD

a été élu Secrétaire.

M. le Président ouvre la séance

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance de la lettre en date du 10 septembre 1951 de M. le Préfet, lettre relative à la délibération du 30 Juillet 1951

DECIDE

de payer aux employés : DUSSIER, Melle HILLAIRET, Mme RABATIER et M. THIERRY, le travail supplémentaire qu'ils ont fourni à l'occasion du scrutin du 8 Juin 1950, (élections aux Conseils des Caisses de Sécurité Sociale et des Caisses d'Allocations Familiales)

Les indemnités seront décomptées dans l'état ci-contre et seront mandatées Ch. XXX du B.S. 1951, prévu à cet effet.

./...

ETAT DES INDEMNITES DUES AU PERSONNEL

Noms et prénoms	Emploi	Traitement et indemnité résid.	Taux de l'heure supplém.	Nombre d'heures	décomptes
DUSSIEU André	Chef de bureau	342.000 12.492	186	13	2.418
HILLAIRET Lucie	Sténo dactylo	162.000 9.228	90	28	2.508
RABATIER M. Thérèse	d°	148.000 4.404	80	32	2.560 (1)
THIERRY Gilbert	chef équipe entretien	195.000 10.212	108	23	2.484
					9.982

1) Mme RABATIER est l'épouse d'un fonctionnaire des P.T.T., et à ce titre ne perçoit que les 50/100 de l'indemnité de résidence

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE,

APPROUVE

La Rochelle, le 13 Novembre 1951
Pour le Préfet
Le Secrétaire Général
Signé : Illisible.



POUR COPIE CONFORME

Royan, le 15 Novembre 1951
Le Maire,

